

DEBAT PUBLIC sur le projet de
Centre de stockage réversible profond des déchets radioactifs

Réunion publique de Bar-le-Duc
le 17 juin 2013

Commission particulière du débat public

- Claude BERNET, président de la CPDP,
- Ghislaine ESQUIAGUE,

Nombre de participants : 300

La séance est ouverte à 19 h 10 sous la présidence de M. Claude BERNET, président de la Commission Particulière du Débat Public.

Claude BERNET, président de la Commission particulière du débat public :
Mesdames et Messieurs, il est pratiquement 19 h 10, nous allons commencer et je vous invite à rejoindre votre place. Une petite annonce pour les gens qui ont dû laisser à l'entrée leur bouteille d'eau, c'est un peu idiot, on s'en excuse et ils peuvent aller la rechercher sans problèmes.

(Mouvements dans la salle).

Par ailleurs, comme Mme Nelly JACQUET, maire de Bar-le-Duc, ne semble pas encore présente, nous lui donnerons la parole lorsqu'elle sera arrivée.

Nous allons tout de suite commencer, Monsieur Jean-Marc FLEURY, président de l'EODRA et un certain nombre d'autres élus de Meuse et de Haute-Marne m'ont indiqué qu'ils souhaitent remettre à la Commission du débat public une pétition. Ils sont devant la tribune et ils ont les éléments de la pétition sur eux. Donc, je les invite à s'exprimer en commençant par Monsieur Jean-Marc FLEURY.

Jean-Marc FLEURY, maire de Varney, président de l'EODRA : Mesdames, Messieurs, bonsoir. Je suis ce soir ceint de mon écharpe tricolore, cela ne m'est jamais arrivé sur une manifestation. Pourquoi ce soir ? Simplement par respect pour tous les citoyens meusiens qui, en 2006, 2007, 2008, ont signé cette pétition pour demander le droit de donner son avis sur le sujet, sur la problématique de Bure. On a remis cette pétition au Conseil général qui n'en a rien fait, je dirai « s'est assis dessus ». Finalement, on s'en fiche que 22 000 citoyens demandent à s'exprimer. Donc, ce soir, nous avons décidé de remettre ces signatures à la Commission du débat public. Nous espérons qu'ils en feront un bon usage. Je veux donc remercier tous les Meusiens et toutes les Meusiennes qui ont signé cette pétition, et bien sûr ceux qui ont œuvré pour que l'on puisse récupérer autant de signatures. Maintenant, je souhaite simplement que l'on finisse par nous entendre et nous écouter. On nous parle aujourd'hui de débat public, cela fait vingt ans que j'essaie d'animer le débat sur le sujet dans ce département. Cela fait vingt ans que je vais de missions en ce que vous voulez, en forums, en soirées, en réunions publiques. Je donne tout simplement mon avis, l'avis des élus meusiens qui sont opposés au projet. Ceux qui aujourd'hui nous feraient le reproche d'empêcher la tenue d'un débat public, je leur rappelle simplement que cela fait vingt ans que je débats, cela fait vingt ans que nous débattons, que nous exprimons nos opinions de façon constructive et cela fait vingt ans qu'on ne nous écoute pas, qu'on ne nous entend pas. Donc, j'espère qu'à compter de ce jour, on va commencer à nous entendre, à nous écouter et à se rendre compte qu'il y a des élus dans ces départements qui sont opposés à ce projet.

Je passe la parole à Jean-luc.

(Applaudissements)

Jean-Luc BOZON, élu de la Haute-Marne : Bonsoir, ce soir, nous sommes fiers d'être ici, parce que nous avons la prétention de rassembler à peu près 60 000 Meusiens et Haut-marnais qui ont signé une pétition demandant un référendum, que l'on soit pour ou contre, nous voulons que les Haut-marnais et les Meusiens donnent leur avis. De quel droit, et je parle pour les Haut-marnais, 26 sur 32 conseillers généraux, SIDO et ses compères, puisque 6 ont voté pour la « pétition référendum », se permettent-ils de décider à la place de 180 000 habitants ?

La Haute-Marne, c'est notre terre de vie. Elle ne doit pas devenir une poubelle nucléaire, tout comme la Meuse. Celles et ceux qui ont engagé cette espèce de funeste défi, les fossoyeurs de la Haute-Marne et de la Meuse que sont SIDO, président du Conseil général de la Haute-Marne et les autres conseillers généraux, devraient réfléchir à deux fois. Personne au pouvoir aujourd'hui n'est capable d'empêcher 60 000 citoyens de s'exprimer. Je l'ai dit au président, nous avons participé à tous les débats, j'ai même fait partie de ceux qui avaient essayé cette fois-ci encore : Y en a marre qu'on nous prenne pour des cons !

(Soutien de la salle).

Monsieur le Président, la Haute-Marne et la Meuse, nous y habitons tous les jours. Elle n'appartient pas à Bruno SIDO, ni au Conseil général de la Meuse. La Haute-Marne, nous la transmettons à nos enfants, à nos petits-enfants. Nous ne laisserons personne la transformer en poubelle nucléaire. Vous me direz que ce n'est pas de votre pouvoir, mais les Conseils généraux ont maintenant le pouvoir de décider s'ils veulent faire un référendum, et ce ne sont

pas des technocrates parisiens qui viendront décider de nous faire crever en Haute-Marne et en Meuse. Vous ne nous ferez pas crever !

(Soutien de la salle).

Vous avez beau faire couler le pognon à flot, vous avez beau nous refaire le coup de l'emploi. Ils recommencent ! La première fois, ils avaient parlé de 2 000 ; là, ils sont plus modestes 350 en 2017-2018. Plus personne ne croit à vos conneries, Monsieur le Président, et celles et ceux qui veulent nous envoyer aux fossoyeurs.

Alors, une fois pour toutes, nous vous le disons « nous ne calerons pas tant que nous n'aurons pas de référendum ». Je vous le dis avec Jean-Marc et les autres, vous aurez le bordel dans toutes vos réunions, tant que nous n'aurons pas un référendum. Nous voulons vivre ici !

(Applaudissements)

Nous allons vous remettre les pétitions.

C'est notre terre de vie, elle nous appartient. Vous ne nous ferez pas crever.

Référendum, référendum, référendum, vous ne nous ferez pas crever !

Vous savez, on dit que les Haut-marnais sont des têtes de vache, on va vous le prouver une fois de plus. Nous ne céderons pas !

Claude BERNET : Je voudrais dire à M. FLEURY et à M. BOZON que ce n'est pas la première fois que dans le débat public, je reçois une pétition. C'est un mode d'expression tout à fait normal.

(Huées et injectives depuis la salle).

Je prends en compte votre pétition et elle figurera dans le compte rendu du débat public.

(La salle scandé : Référendum).

Mesdames et Messieurs, si vous voulez...

(Huées et sifflements).

Le public a souhaité que des experts indépendants et des personnalités diversifiées s'expriment dans le débat. Nous avons donc prévu aujourd'hui une intervention de Madame Patricia ANDRIOT, conseillère régionale de Champagne-Ardenne, originaire de la Haute-Marne.

(Huées et sifflements).

Patricia ANDRIOT, vice-présidente du Conseil régional de Champagne-Ardenne : Je voudrais bien...

(Bruit, huées et sifflements nourris, qui couvrent l'intervention de Mme Andriot)

Je pense quand même que vous pouvez essayer d'écouter l'intervention d'une élue qui, comme vous, est contre le projet Cigéo. Je pense qu'on peut tuer le débat, on a compris que c'est ce que vous souhaitiez...

Je voudrais juste dire que, comme vous, j'ai signé la pétition en son temps, que je suis donc contre le projet Cigéo clairement...

Je pense que la démocratie, même si l'on a entendu votre pétition..., c'est aussi de pouvoir entendre..., et que le public puisse entendre s'exprimer les gens, les élus qui sont contre le projet, et qui pour autant souhaitent s'exprimer...

Je suis vice-présidente du Conseil régional... Je vais dire ce que j'ai à dire, je pense que ce sera enregistré dans les débats et on verra qui se lassera... Il se trouve que je suis élue de la Région Champagne-Ardenne... Il y a aussi des élus qui sont contre la pétition...

On va faire autrement. Est-ce que quelqu'un qui est actuellement contre la tenue du débat public peut venir expliquer pourquoi il refuse d'écouter une élue de la République qui est contre Cigéo ?... Il faut demander à ce quelqu'un vienne expliquer pourquoi vous ne voulez pas écouter une élue de la République contre le projet...

Je souhaiterais avoir la parole trois minutes...

Est-ce que parmi les opposants au débat, quelqu'un peut venir expliquer pourquoi ils refusent d'écouter la parole d'une élue contre le projet Cigéo...

Jean-Luc BOZON et Jean-Marc FLEURY viennent de demander la parole...

Je crois qu'on a eu la politesse de laisser parler les élus, qui se sont exprimés contre le débat... Il me semble que la démocratie que vous appelez de vos vœux, ce serait aussi de laisser trois minutes d'expression pour qu'on redonne la parole aux gens qui sont contre le débat public...

Si j'en crois aux gens qui restent assis, il y a quand même des gens dans la salle qui veulent que le débat public se tienne...

Je redemande... j'ai compris... parce qu'on est en démocratie... je demande qu'on vienne m'expliquer pourquoi vous trouvez démocratique de ne pas laisser s'exprimer une élue contre le projet Cigéo...

On nous dit que l'on entend ce qui est dit sur Internet...

Claude BERNET : La séance est suspendue pour un quart d'heure...

Patricia ANDRIOT : Je suis contre Cigéo comme vous...

Je suis désolée pour les gens qui sont dans la salle et qui auraient aimé entendre un débat public, des arguments de gens qui sont, tout comme vous, contre Cigéo et qui ont envie de les donner. Il se trouve qu'on entend très bien sur Internet. Ceux qui sont pour dans la salle, je vous conseille d'écouter le débat sur Internet. J'ai l'intention de dire ce que j'ai à dire, je ne trouve pas très démocratique d'empêcher ceux qui voudraient écouter. Je ne trouve pas respectueux de la part de mes collègues élus contre de ne pas écouter une élue qui est, tout

comme vous, contre le projet. Encore une fois, je propose à deux ou trois d'entre vous de venir dire pourquoi vous ne voulez pas écouter des arguments de gens qui, comme vous, sont contre le projet Cigéo et qui, comme vous mais d'une autre manière que vous, se battent pour que Cigéo ne se fasse pas...

Si pour la dernière fois, il n'y a pas d'élus parmi vous qui veulent dire pourquoi ils refusent d'écouter les arguments de quelqu'un qui est contre, je vais quand même les exposer. Ceux qui veulent pourront visiblement les réentendre sur Internet...

Il se trouve que je suis vice-présidente du Conseil régional de Champagne-Ardenne..., membre du CLIS de Bure..., comme vous, et avant d'être élue, je suis contre le projet Cigéo... Comme vous, j'ai signé la pétition, il y a des années de cela. Et aujourd'hui en tant qu'élue, je me bats pour que le projet ne se fasse pas. La Région ne s'est pas encore prononcée, mais on œuvre pour que le projet ne se fasse pas, et je vais dire pourquoi.

Il y a à la fois des arguments d'ordre technique et scientifique, mais aussi des arguments, contrairement à ce qu'on pense, d'ordre économique démontrant que le projet ne peut pas se faire dans ces conditions-là. C'est un projet incohérent dans son calendrier. Les arguments sur le plan technique... avant même d'étudier la question du stockage en couche profonde, en tant qu'élue de la région et d'un département concerné... le problème du transport n'a absolument pas été traité. C'est quelque chose qui actuellement dans le dossier déposé par l'Andra n'est pas complètement étudié. Or vouloir enfouir les déchets plutôt que de les stocker dans les zones de production...

Je trouve que la posture du débat avec des gens sur l'arène et des gens en bas n'est pas saine pour un débat public. Donc, je préfère être autour de vous... je n'enlève pas le micro... le débat passe sur Internet.

Je redis que je suis contre le projet Cigéo... simplement j'ai envie que le débat public se tienne. Je vais quand même que vous le vouliez ou pas donner mes arguments. Pourquoi Cigéo ne doit pas se faire ?... La démocratie voudrait aussi que vous écoutiez ça !...

(Mme Andriot est descendue dans la salle et se fait invectiver par les opposants).

Non, je ne me tairai pas. Je suis contre le projet, comme vous !

Depuis la salle : Il faut que tu arrêtes maintenant, il ne faut pas jouer la provocation !

Patricia ANDRIOT : Je ne joue pas la provocation. Vous pensez que c'est un faux-débat, moi pas...

Depuis la salle : Mascarade, mascarade !

Patricia ANDRIOT : Ce n'est pas une mascarade.

Depuis la salle : Vous ne servez à rien du tout là, remontez ; on n'a pas besoin de gens comme vous !

Patricia ANDRIOT : Je vais parler pour Internet et expliquer pourquoi ce projet est un mauvais projet pour des raisons techniques, la question du transport n'a pas été pensée.

Depuis la salle : Au lieu de jouer la provocation, remonte à la tribune !

(Mme Andriot remonte à la tribune).

Patricia ANDRIOT : Comme visiblement, on a testé le fait que toutes les formes de démocratie interpellent, on verra au moins que j'expose des idées.

Les questions de transport ne sont pas gérées. De notre point de vue, Cigéo ne peut pas être commencé en l'état... Même avec un centre de stockage d'enfouissement souterrain, il faudra stocker les déchets en surface pendant 60 ans....

Les questions de la réversibilité ne sont pas pensées... Quand on pose la question à l'Andra, on ne sait pas garantir la remontée des déchets nucléaires.

La question des incendies à 500 m sous terre n'est pas gérée...

On pourrait citer d'autres arguments, mais d'autres intervenants sont prévus à ce sujet.

On peut donc penser qu'aujourd'hui, et ce n'est pas seulement nous qui le disons, l'autorité de sûreté nucléaire le dit également, sur le plan technique, les questions posées à l'Andra par la loi de 2006 n'ont pas de réponses. Dans ces conditions, on ne peut pas soutenir ce projet.

Maintenant sur le plan économique, où l'on nous annonce des emplois et des dotations financières... les régions jouent actuellement leur notoriété, on est dans une zone de production de champagne, dans une zone qui développe des parcs nationaux et régionaux. Pour toutes ces raisons, nucléariser cette zone nous semble totalement incompatible avec le développement économique de la région...

Ce sont des raisons qui font que, comme vous, même si vous ne voulez pas l'entendre et l'écouter, pour notre part, on défend le fait d'être contre ce projet au sein de la région... voilà ce que l'on aimerait que le grand public entende comme arguments...

Enfin, il nous semble que dans le calendrier de ce débat public, il y a une incompatibilité totale avec les réponses qui doivent être apportées...

Pour toutes ces raisons, même s'il est difficile de l'exprimer, mais je pense que les gens qui nous suivent sur Internet l'auront entendu... pour ma part, je suis farouchement opposée à Cigéo, tout comme vous. On défend cette position à la Région... et on aimerait qu'elle soit entendue ! Je trouve inadmissible et pas démocratique du tout qu'une élue de la République ne puisse pas s'exprimer.

J'espère que les gens ont pu l'entendre sur l'Internet. Je remercie les gens qui ont eu la patience d'essayer d'écouter...

Claude BERNET : Je regrette de vous dire qu'il est mis fin à la séance.

(Fin à 19 h 50).